



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCLARATION DE
La COMMISSION EXECUTIVE DE LA CFDT

N°31
22 juin 2016

INTERDICTION DES MANIFESTATIONS

La CFDT défend le droit à manifester

La CFDT condamne l'interdiction des manifestations annoncée par la préfecture de police de Paris.

Face aux violences qui ont eu lieu lors des dernières manifestations et face aux risques qui pèsent sur celles à venir, il est indispensable de trouver les moyens pour assurer la sécurité des personnes et des biens, en lien avec les organisateurs.

Si la CFDT ne partage pas sur le fond la position des organisations qui appellent à la mobilisation, elle défend leur droit à manifester pour l'exprimer.

SERVICE DE PRESSE

TÉL : 01 42 03 80 12
presse@cfdt.fr

ISABELLE PORET
Attachée de Presse

VALÉRIE MALET
Assistante